

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"  
MAIRIE de THÉMERICOURT  
95450

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
N°03/2025

DATE DE CONVOCAION 04/04/2025	L'an deux mille vingt cinq <b>Le 14 avril à dix-neuf heures et trente minutes</b>
DATE D’AFFICHAGE 04/04/2025	Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de : Monsieur Denis SARGERET
Nombre de CONSEILLERS  En exercice : 11  Présents : 08  Absents : 03  Votants : 09	<b>Étaient présents</b> : DUCHESNE Alix, PETITHOMME Stéphane, PIERRE Denis, ROLLAND Sébastien, SARGERET Denis, GINOUX Frédéric, AUBERT Didier, MAHIEUX Mélissa  <b>Absent représenté</b> : LINSTER Myriam (pouvoir donnée à DUCHESNE Alix)  <b>Absent</b> : ETHUIN Sophie, SARGERET Laurent  Formant la majorité des membres en exercice.
Délibération n°03  Objet :  Vote des taux	Les communes doivent voter le taux de la Taxe d’Habitation en même temps que les autres taux avant le 15 avril 2025 sur la même délibération. Le nouveau nom de la TH est « Taxe d’Habitation des résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l’habitation principale ».  <b>Vu</b> le Code Général des collectivités territoriales,  <b>Vu</b> l’article 1636 B sexies et 1636 B decies du code général des impôts,  <b>Considérant</b> qu’au terme de l’article 1636 B sexies et 1636 B decies du code général des impôts, les communes devront voter les quatre taxes directes locales résiduelles, soit la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB), la taxe d’habitation (TH) et la cotisation foncière des entreprises (CFE),

Mairie de Théméricourt – 3 rue Achim d’Abos – 95450 Théméricourt

Téléphone : 01 30 39 20 62 / Fax : 09 67 37 20 62

E-mail : [mairie@themericourt.fr](mailto:mairie@themericourt.fr) - Siret : 21950610200017

Horaires d’ouverture au public : lundi 18h00 - 20h00 et le vendredi 09h00 - 12h00

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU VAL D'OISE



"VEXIN FRANÇAIS"  
MAIRIE de THÉMERICOURT  
95450

**Considérant** qu'il n'y a pas de cotisation foncière des entreprises (CFE) sur la commune de Théméricourt

	Taux
<b>Taxe foncière bâti (TFB)</b>	23.30 %
<b>Taxe foncière non-bâti (TFNB)</b>	34.75 %
<b>Taxe d'habitation (TH)</b>	11.90 %

Le maire propose à l'assemblée de ne pas augmenter les taux sur la commune et propose ce qui suit :

Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers :

Adopte à l'unanimité les taux ci-dessus pour l'année 2025.

Fait à Théméricourt, le 22 avril 2025  
EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

CACHET



Le maire

Denis SARGERET

Secrétaire de séance

Frédéric GINOUX